

DOSSIER DE PARTICIPATION
Rassemblement Fédéral Volley-Ball
Jeune FSGT 1^{ère} édition
« Challenge Sandrine Cebrian »
18 au 20 Mai 2024



Informations Générales

Dates : 18 au 20 Mai 2024

Lieux : Cornebarrieu (31) & Blagnac (31)

Catégories :

- **M18** 6x6 Mixtes sur terrain 9x18 (à Cornebarrieu)
 - Joueur(euse)s né- e-s en 2006/2007/2008/2009/2010
 - 12 joueur(euse)s maximum par équipe
 - Encadrement : 4 personnes maximum

- **M15** 4x4 Mixtes sur terrain 7x14 (à Blagnac)
 - Joueur(euse)s né-e-s en 2009/2010/2011/2012
 - 8 joueur(euse)s maximum par équipe
 - Encadrement : 3 personnes maximum

ATTENTION : pour les équipes qui disposeront d'un hébergement, la loi prévoit un encadrement par au minimum 2 personnes majeures par équipe.

Tarif engagement :

- M18 : 30€ par équipes
- M15 : 20€ par équipes

Formule sportive :

- 18 équipes maximum par catégories
- Toutes les équipes joueront sur les deux ½ journées de compétitions.
- La formule sportive exacte sera déterminée en fonction du nombre d'équipes participantes

Contacts par domaines :

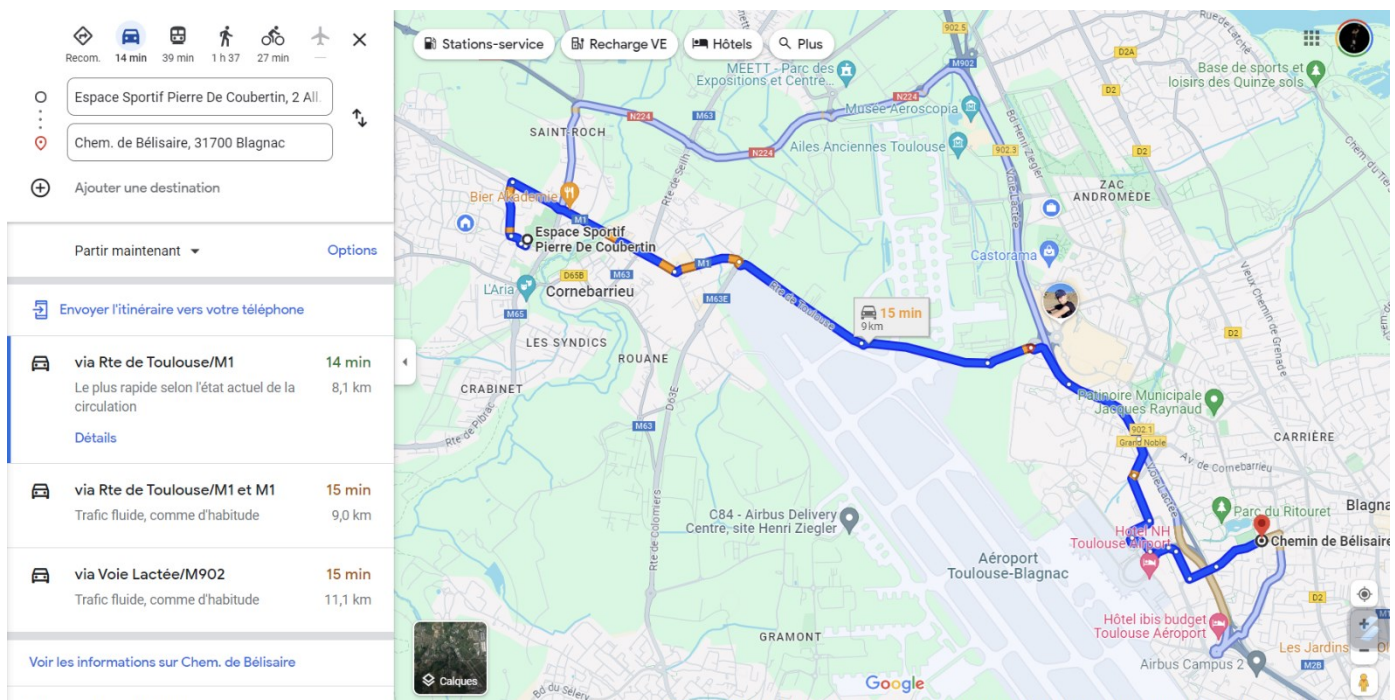
- Logistique : Yannick LEMEUR (Club VOCA) : president@volley-cornebarrieu.fr
- Restauration : Elyane RODIER (Comité 31 + Commission VB) : elyvb.fsgt@gmail.com
- Sportif/Règlements : la CFA Volley : volley@fsgt.org

Lieux de Compétitions :

Espace Sportif Pierre de Coubertin (Cornebarrieu)	Gymnase Guillaumet (Blagnac)
2, allée Jean Monnet 31700 CORNEBARRIEU	20, chemin de Bélisaire 31700 BLAGNAC

Les deux gymnases sont à 9km de distance (12mn en voiture) :

Voici un lien pour [le plan pour le trajet entre les deux gymnases.](#)



Accès à l'espace Sportif Coubertin - Cornebarrieu :

- Depuis la gare Matabiau :
 - o 25mn en voiture / métro ligne A-Tram T1-bus 75 - Quelle durée ??
- Depuis l'aéroport :
 - o 10 mn en voiture
- En voiture : accès par l'autoroute

Accès au Gymnase Guillaumet – Blagnac :

- Depuis la gare Matabiau :
 - o 16mn en voiture / métro ligne A – Tram T1 - Quelle durée ??
- Depuis l'aéroport :
 - o 6mn en voiture
- En voiture : accès par l'autoroute

Espace Sportif Pierre de Coubertin – Cornebarrieu :

- 3 terrains latéraux homologués 9x18m avec 3m de recul sur chaque terrain
- 6 vestiaires
- 1 salle de réunion
- 1 espace buvette
- Capacité d'accueil dans les gradins (200 personnes)



Figure 1: Espace Sportif Pierre de Coubertin – CORNEBARRIEU

Gymnase Guillaumet – Blagnac :

- 3 terrains en 9x18
- Gradin
- 4 vestiaires
- 1 salle de réunion



Déroulement du week-end :

- Samedi 18 Mai – Matinée :
 - **11h00 -12h30 :** Accueil de l'ensemble des équipes et délégations au gymnase de CORNEBARRIEU
 - **12h30 :** Première navette pour le transfert des équipes jouant à **BLAGNAC**
 - **13h00 :** Deuxième navette pour le transfert des équipes jouant à **BLAGNAC**

- Samedi 18 Mai – Après-midi :
 - **14h00 :** Début des compétitions sur les deux gymnases

- Samedi 18 Mai – Soirée : Quartier libre pour les équipes

- Dimanche 19 Mai – Matinée :
 - Démonstration & Initiation au volley assis au gymnase de CORNEBARRIEU
 - **12h30 :** Première navette pour le transfert des équipes jouant à **BLAGNAC**
 - **13h00 :** Deuxième navette pour le transfert des équipes jouant à **BLAGNAC**

- Dimanche 19 Mai – Après-midi :
 - **14h00 :** Deuxième tour & phases finales sur les deux gymnases

- Dimanche 19 Mai – Fin après-midi :
 - **18h00 :** Remises des récompenses au gymnase de CORNEBARRIEU

- Dimanche 19 Mai – Soirée :
 - **20h00 :** Soirée repas traiteur (sur réservation) & DJ

- Lundi 20 Mai : Départ des délégations

Hébergements :

Vous trouverez ci-dessous, la listes des hébergements et leur distance par rapport aux différents sites de compétitions.

Hébergement	Type d'hébergement	Contact	Proximité des lieux de compétitions
Domaine d'Ariane (Cornebarrieu)	Centre d'hébergement collectif	Lea D'ALMEIDA, Corinne FERRET 05.62.13.46.51/06.77.41.35.17 toulouse@vpt31.net Tarif négocié par le VOCA Limité à 60 places DATE LIMITE DE RESERVATION AVANT LE 28 FEVRIER 2024	Gymnase Cornebarrieu : 6 mn en voiture Gymnase Blagnac : 13 mn en voiture
Appart City (Cornebarrieu)	Résidence de Tourisme 3*		Gymnase Cornebarrieu : 20mn à pied Gymnase Blagnac : 13 mn en voiture
Ace Hôtel (Cornebarrieu)	Hôtel 3*		Gymnase Cornebarrieu : 20 mn à pied Gymnase Blagnac : 9 mn en voiture
Ibis Aéroport (Blagnac)	Hôtel 3*		Gymnase Cornebarrieu : 11mn en voiture Gymnase Blagnac : 9mn à pied
Ibis Budget Aéroport (Blagnac)	Hôtel 2*		Gymnase Cornebarrieu : 11mn en voiture Gymnase Blagnac : 15mn à pied
Campanile Purpan (Toulouse)	Hôtel 3* Partenaire FSGT 31	Agnés ALMEIDA 05.61.81.09.09 toulouse.purpan@campanile.fr Tarif négocié à 55 €/nuitée pour 1 ou 2 personnes + 13,90€ petit déj	Gymnase Cornebarrieu : 21 mn en voiture Gymnase Blagnac : 9 mn en voiture
Campanile Aeroport (Blagnac)	Hôtel 3*		Gymnase Cornebarrieu : 12 mn en voiture Gymnase Blagnac : 15 mn à pied

Lors de la réservation, merci d'indiquer aux hébergements que vous venez pour la compétition FSGT Jeunes.

Restaurations :

- Buvettes dans les deux gymnases sur l'ensemble du week-end
- Plateau repas le dimanche midi offert par la FSGT aux joueur(euse)s & coachs
- Soirée festive le dimanche soir (réservée aux joueur(euse)s et à l'encadrement) :
 - o 15€ - 20€ / personnes : Inscriptions directement auprès de la FSGT
 - Food Trucks :
 - Burger
 - Pizza
 - Pad Thai

Annexe 1 : Règlement sportif catégorie M18

RASSEMBLEMENT FÉDÉRAL DU VOLLEY-BALL JEUNES FSGT

« CHALLENGE SANDRINE CEBRIAN »

RÈGLEMENT SPORTIF CATÉGORIE M18

Catégorie d'âge : peuvent participer les joueurs et joueuses né-e-s en 2006-2007-2008-2009-2010

Licences : licence FSGT Omnisports Saison Sportive, validée avant le 31/12/2023.

Coachs : ils doivent être licenciés à la FSGT, seuls un entraîneur et éventuellement un entraîneur adjoint sont autorisés à prendre place sur le banc lors des rencontres.

Arbitrage : l'arbitrage est assuré par les jeunes des équipes ne jouant pas, assistés et supervisés par leur entraîneur.

Forme de jeu : 6x6, avec mixité obligatoire.

Dimensions du terrain : 9mx18m

Hauteur du filet : 2m30

Les règles de jeu sont celles du Volley-Ball 6x6 à l'exception des points spécifiques suivants :

Composition des équipes : 6 joueurs-joueuses plus au maximum 6 remplaçant-e-s.

Mixité : les équipes sont obligatoirement mixtes, avec en permanence au moins 1 garçon et au moins 1 fille sur le terrain.

Changements de joueurs-joueuses : les changements de joueurs-joueuses doivent permettre de respecter la règle de la mixité (au moins 1 garçon et 1 fille sur le terrain), ils ne sont pas obligatoirement effectués par genre (1 garçon peut remplacer une fille et réciproquement).

Libéro : il n'y a pas de libéros.

Temps morts : 2 temps morts de 30 s par équipe et par set.

Tirage au sort : le tirage au sort est effectué en début de match en présence de l'arbitre sous la forme d'un « Pierre Feuille Ciseau » effectué entre les deux capitaines d'équipe.

Limitation du nombre de services consécutifs : le nombre de services consécutifs effectués par un même joueur-joueuse est limité à 3, une fois ce nombre atteint l'équipe en possession du service conserve le droit de servir mais doit effectuer une rotation d'une position.

Annexe 2 : Règlement sportif catégorie M15

RASSEMBLEMENT FÉDÉRAL DU VOLLEY-BALL JEUNES FSGT

« CHALLENGE SANDRINE CEBRIAN »

RÈGLEMENT SPORTIF CATÉGORIE M15

Catégorie d'âge : peuvent participer les joueurs et joueuses né-e-s en 2009-2010-2011-2012

Licences : licence FSGT Omnisports Saison Sportive, validée avant le 31/12/2023.

Coachs : ils doivent être licenciés à la FSGT, seuls un entraîneur et éventuellement un entraîneur adjoint peuvent prendre place sur le banc lors des rencontres.

Arbitrage : l'arbitrage est assuré par les jeunes des équipes ne jouant pas, assistés et supervisés par leur entraîneur.

Forme de jeu : 4x4, non genré.

Dimensions du terrain : 7mx14m, ligne centrale tracée sous le filet, pas de ligne des 3m.

Hauteur du filet : 2m20

Les règles de jeu sont celles du Volley-Ball 6x6 à l'exception des points spécifiques suivants :

Composition des équipes : 4 joueurs-joueuses plus au maximum 4 remplaçant-e-s.

Mixité : les équipes ont la possibilité d'être mixtes, mais ce n'est pas une obligation, une équipe peut être composée de la façon suivante : 4 garçons / 4 filles / 3 garçons et 1 fille / 3 filles et 1 garçon / 2 garçons et 2 filles.

Changements de joueurs-joueuses : libres, limités à 4 par set.

Temps morts : 2 temps morts de 30 s par équipe et par set

Tirage au sort : le tirage au sort est effectué en début de match en présence de l'arbitre sous la forme d'un « Pierre Feuille Ciseau » effectué entre les deux capitaines d'équipe.

Positions sur le terrain : le placement des joueurs-joueuses sur le terrain est libre, il n'y a pas de fautes de position, il n'y a pas de joueurs-joueuses 'arrière', tous les joueurs-joueuses sont considérés comme des 'avants' et peuvent contrer et attaquer au filet ou depuis n'importe quelle partie du terrain.

Rotations au service : les 4 joueurs-joueuses sur le terrain doivent tous passer au service, successivement et dans le même ordre pendant tout le set.

Limitation du nombre de services consécutifs : le nombre de services consécutifs effectués par un même joueur-joueuse est limité à 3, une fois ce nombre atteint l'équipe en possession du service conserve le droit de servir mais doit changer de serveur ou serveuse.